



Les bonnes pratiques de chauffage au bois

Au Québec, la majorité des habitations en milieu isolé est équipée d'un système de chauffage au bois qui, outre sa fonction première, assure dans certains cas l'énergie nécessaire pour cuisiner et/ou pour produire de l'eau chaude. Le chauffage au bois revêt aussi une dimension symbolique très forte. Le crépitements d'un feu, des flammes qui dansent, l'odeur du bois produisent une ambiance à nulle autre pareille. Néanmoins, ce type de chauffage n'est pas sans conséquence pour l'environnement et la santé humaine et il importe d'en faire un usage responsable.

Les impacts

- **Le feu brûle !** et il est responsable chaque année de trop d'accidents aux conséquences parfois tragiques.
- **La combustion du bois génère** l'émission de plus d'une centaine de contaminants tels que des particules fines pouvant pénétrer profondément dans les voies respiratoires et provoquer des effets négatifs sur la santé (irritation des voies respiratoires et aggravation des maladies cardiorespiratoires). L'impact sur la santé humaine en milieu urbain a conduit certaines villes à interdire l'utilisation de système de chauffage au bois sur leur territoire. Bien qu'en milieu isolé cet impact ne soit pas aussi important, certaines personnes en souffrent et des accidents, parfois mortels, par intoxication au monoxyde de carbone sont répertoriés chaque année.

Les solutions

L'adoption de bonnes pratiques de chauffage au bois peut réduire les impacts sur la santé et l'environnement. De petits gestes qui vous permettront de profiter pleinement de votre appareil de chauffage.

- **Ne brûlez que du bois sec !** L'utilisation de bois sec peut réduire la quantité de contaminants libérés. La fumée se dégageant du bois « vert » n'est pas saine. Ne brûlez jamais de bois traité, peint ou teint, ce qui aurait pour effet de produire des contaminants très nocifs.
- **Votre poêle à bois n'est pas une poubelle !** Par conséquent n'y jetez pas de déchets domestiques, ce qui est d'ailleurs interdit au Québec, afin d'assurer une meilleure qualité de votre air et une plus grande efficacité de votre appareil de chauffage.
- **Soyez prudents !** Faites faire régulièrement l'inspection et le ramonage de votre cheminée par un professionnel certifié afin de prévenir la formation de dépôts de

créosote responsables des feux de cheminées. Lors de l'évacuation des cendres, utilisez un récipient en métal avec un couvercle et conservez-les à l'extérieur de votre lieu d'habitation. Placez un grillage devant votre foyer. Gardez un extincteur à proximité.

- **Achetez un poêle aux normes / remplacez votre vieux poêle.** Faites l'acquisition d'un appareil de chauffage au bois qui correspond véritablement à vos besoins. Un poêle plus petit fonctionnera de façon optimale brûlera le bois de façon plus efficace et produira moins de pollution. Dans tous les cas, optez pour un appareil de chauffage de haute efficacité et à combustion évoluée et recherchez la certification CSA International et Environmental ou Protection Agency des États-Unis (EPA 1990) ou, mieux encore, la certification **Washington**. Ces appareils assurent une combustion plus propre et efficace pouvant réduire de 50 à 80 % les émissions de particules fines, comparativement à un poêle conventionnel.
- **Installez des détecteurs de monoxyde de carbone** et de fumée, conformément au Code national de prévention des incendies du Canada, et n'oubliez pas de changer les piles toutes les années.
- **Choisissez** avec soin les essences d'arbres que vous brûlez, car toutes n'ont pas la même énergie thermique. Les bois les plus denses, dits aussi les plus durs, sont à privilégier car ils vous offriront une meilleure rentabilité.
- **Privilégiez** l'achat de votre bois de chauffage auprès de propriétaires de terres à bois qui gèrent leur production de façon responsable et durable.

Pour plus d'informations

- Le guide du chauffage au bois résidentiel
<http://canmetenergy-canmetenergie.nrcan-rncan.gc.ca/fra/index.html>
- Environnement Canada
http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/Firewood-WS20C62F35-1_Fr.htm#arbres
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/air/chauf-bois/bois-fr.pdf>
- Direction de la santé publique de Montréal-Centre
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/chauffage/index.html>
- Santé Canada
<http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/viron/wood-bois-fra.php>